

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE -

Le dossier d'enquête publique se compose des pièces suivantes :

- 0 - Actes Administratifs
- 1 - Sommaire
- 2 - Notice explicative
- 3 - Éléments du PLU avant modification
- 4 - Éléments du PLU après modification

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Mesnil-en-Thelle :

- Pièce 5.a : Règlement écrit
- Pièce 5.c : Plan de découpage en zone « Bourg » au 1/2000
- Pièce 5.e : Emplacements réservés

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 12 juin 2012 et ayant fait l'objet d'une modification simplifiée approuvée le 18 février 2014, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.